

Accueil > Les trucs d'atelier, réalisés par HMDIFFUSION... > Finition et traitement de surface > **Une finition cirée... sans les inconvénients !**

Une finition cirée... sans les inconvénients !



La finition cirée a été une des premières façons de protéger et de mettre en valeur les objets en bois.

Son aspect chaleureux est particulièrement apprécié car il met parfaitement en valeur les meubles rustiques. Par contre, ce type de finition est peu résistant aux taches et ternit rapidement.

Fort heureusement, des produits assez récents comme les fondurs cellulosiques, peuvent désormais pallier à ces inconvénients en étant utilisés en couche de protection sous la finition. Il est donc maintenant possible de posséder des meubles cirés sans avoir les inconvénients de leur entretien.

Le fondur cellulosique



C'est la clé du succès !

À base de résine nitrosynthétique à séchage rapide, ce fondur est très utilisé en finition.

Il résiste à l'eau et aux alcools de consommation tout en effectuant une action de bouche-porage.

Facile à réaliser : une finition cirée naturelle et résistante



Voici la procédure de vernissage que nous vous conseillons de suivre pour obtenir les meilleurs résultats possibles avec notre kit spécial "finition cirée". On appliquera d'abord un fondur cellulosique comme couche de protection. Une fine couche de cire apportera ensuite une touche chaleureuse à cette finition qui prendra une superbe patine avec le temps !

1 - Le ponçage...



- **Faire un premier ponçage soigneux** avec un "gros" grain de papier (sur du bois "sortie de raboteuse", commencer avec du grain 120).

- **Humidifier la surface du bois à l'eau chaude** avec une éponge essorée. Le but du jeu n'est pas de détremper la fibre mais juste de "relever les pores du bois".

- **Après séchage, poncer à nouveau avec le même grain de papier.** Les fibres relevées seront coupées proprement. C'est un peu le principe du rasoir à deux lames !

- **Continuer le ponçage avec des grains plus fins.** L'idéal est de progresser de 20 en 20 (G120, G140, G160...) mais inutile de poncer trop fin : au-delà du grain 180 on commence à polir le bois ce qui gêne la pénétration des teintes et des vernis !

2 - Opération facultative, la mise en teinte...

- **Appliquer la teinte au pinceau et essuyer l'excédent au coton à mécher.** Eviter les reprises (teinter les surfaces en une fois en s'arrêtant le moins possible) et attention aux coulures sur les arêtes !

- **Après séchage complet, égrener la teinte à la laine d'acier extra-fine n° 0000**, en prenant soin de ne pas blanchir les arêtes.

3 - Application du fondur...



- **Souffler vos pièces et appliquer une première couche de fondur** cellulosique (dilué à 10 % au diluant cellulosique) au coton à mécher. Si vous préférez travailler au pinceau, veillez à toujours "tirer" le fondur dans le sens des fibres du bois.

- **Après séchage, égrener à la laine d'acier n° 0000.** Attention encore à ne pas blanchir les arêtes !

- **Appliquer une seconde couche de fondur** non diluée et laisser sécher.

4 - Application de la cire...

- Appliquer enfin une couche de cire carnauba au tampon de laine d'acier n° 0000. L'utilisation de la laine d'acier égrène la surface du fondur et favorise l'accroche de la cire. Pour les parties fortement sculptées ou difficiles d'accès, il est possible de liquéfier la cire à l'essence de térébenthine et de l'appliquer au pinceau.



- Faire briller à l'aide de la brosse en plume d'oie, après environ 24 h de séchage.

La finition ainsi obtenue conserve un aspect naturel tout en apportant une résistance aux tâches bien supérieure à celle d'une simple finition cirée !
